

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE**  
**20 mars 2018**

**PRESENTS**

**Directrice** : Mme Dehée (CP)

**Enseignants** : Mme Lavigne (CP/CE1), Mme Saint Marc (CE2), Mme Rosselle (CM1), Mme Martin (remplace Mme Nadiedjoa (CE1/CM1), Mme Sauzet (CM2), Camille Delong (enseignante apprentie, invitée)

**Représentants GIPE UNAAPE** : Stéphanie Rivoal, Claire Champanet, Aline Ayreault

**Représentants PEEP** : Nadia Sbaï, Alexandra Afonso, Adeline Wattellier.

**Mairie** : Mme Rosetti (mairie de Voisins le Bretonneux) Mme Feret Puig (Maire-adjointe : Enseignement, Centres de loisirs, Petite enfance)

❖ **PROJET D'ECOLE**

- Rythmes scolaires

Suite à la mise en place de la semaine à 4 jours ½ depuis 2014, il est constaté :

- Un retour mitigé des parents et il y a toujours autant de fatigue des enfants.
- L'organisation assez lourde côté mairie avec un coût non négligeable, sachant qu'il n'y a plus les subventions de l'Etat.
- Par ailleurs, le secteur de l'animation est très tendu aujourd'hui car il est difficile de trouver des animateurs de qualité sur du long terme.

L'an dernier la mairie a donc décidé et annoncé que les écoles de Voisins-le-Bretonneux reviendront à la semaine à 4 jours à compter de la rentrée 2018.

A ce jour, il est proposé de voter uniquement sur les horaires de classe à savoir : 8h30-11H30, 13h30-16h30.

Résultat du vote		
pour	contre	abstention
12	2	0

Le conseil émet donc un avis favorable au retour à ces horaires.

La mise en place des activités du mercredi sera discutée lors de la commission péri-éducative du 6 avril.

- Préviation d'effectifs :

Prévisions pour la rentrée 2018 : 170 élèves (38 arrivées de grande section + 4 nouveaux inscrits, 29 départs au collège).

La grille NODER donne une ouverture pour un effectif >165 (soit une moyenne de 27,5 par classe). Cependant, elle n'est qu'indicative et malgré la projection actuelle qui serait en moyenne de 28,5 élèves par classe, à la rentrée prochaine, il n'y a pas d'ouverture prévue pour notre école. Considérant qu'il y aura plusieurs classes à double niveau, l'équipe enseignante s'inquiète de ces effectifs chargés. Mme Dehée informera les parents d'élèves de l'évolution des chiffres et si une ouverture de classe aura finalement lieu ou non.

- Bibliothèque : Elle est toujours en rangement, le tri est très long et fastidieux. L'équipe enseignante remercie les parents volontaires qui sont venus le prendre en charge.

- Relation école/collège :

- Un cross a eu lieu en décembre avec les CM2 et les 6<sup>ième</sup> du collège Hélène Boucher, suivi d'un repas à la cantine du collège.
- Une visite du collège aura lieu à la fin de l'année.
- Projet CM2/6ème en sciences : La professeure documentaliste du collège H. Boucher interviendra en classe sur les travaux concernant l'ornithologie. Une mangeoire et un nichoir ont été installés. Les élèves ont déjà pu observer les oiseaux au nourrissage. Un séjour de découverte et d'observation de deux jours aura lieu en juin en Baie de Somme avec les CM2 et 6<sup>ième</sup> pour approfondir ces travaux.

- La prochaine réunion du **conseil école collège** aura lieu en fin d'année.
  - Langues : L'échange prévu avec Irvine en Ecosse ne pourra pas se faire en raison de procédures complexes à mettre en place.
  - Relation école/famille :
    - Point Livret Scolaire Unique (LSU)
- Il n'y a toujours pas de code d'accès. Le 2<sup>ème</sup> livret est prévu fin mars / début avril sous format papier.

- Application Eparents

Pas d'intervention de l'école sur l'application E-parent gérée par l'éducation nationale. Un lien est sur le blog de l'école ([http://blog.ac-versailles.fr/sdc/public/Conseils/Vade-mecum\\_du\\_parent\\_deleque.pdf](http://blog.ac-versailles.fr/sdc/public/Conseils/Vade-mecum_du_parent_deleque.pdf)).

- Panneau d'affichage : Il sera demandé à la prochaine rentrée par Mme Dehée. Mme Feret-Puig précise que cela ne veut pas forcément dire qu'il sera budgétisé.
- Sorties et projets :
  - Classe découverte CM2 : 2 jours / 1 nuit en Baie de Somme sur le thème de l'ornithologie (visite de la maison des oiseaux, ...) avec 1 classe de 6<sup>ème</sup>.
  - Classe découverte CE2 : du 25 au 29 juin – 4 nuits dans l'Aube. Thème : le cinéma (montage d'un petit film).

Une participation forfaitaire de 26 € par nuitée par élève est versée par la mairie sur les 2 projets.

  - Projet école et cinéma (Classes CP/CE1, CE2 et CE1/CM1) : déjà 2 films vus, un 3<sup>ème</sup> en avril. Les films présentés sont travaillés avec les enfants en amont et après les séances.
  - Visite du site de Port Royal : prévue en juin pour les classes de CP et CP/CE1
  - Bal en liance pour les classes de CP et CP/CE1 : projet en partenariat avec l'OCCE et le Palais de Chaillot. Une danseuse professionnelle intervient (3 fois 2h pour chaque classe à la salle de Tour). En juin pour cloturer le projet un grand bal moderne se déroulera au gymnase des Pyramides (Pique nique et visite de l'exposition des travaux réalisés par les classes en Art Plastique en lien avec le projet)
  - Projets médiathèque : différentes thématiques sont proposées à l'école, toutes les classes participent.
- Fête de l'école : Elle prendra la forme d'un bal folk animé par les musiciens du groupe « Balivernes ». Une réunion avec les parents est prévue lundi 9 avril pour organiser l'évènement.
- Bilans des actions en EMC (éducation morale et civique). Les enfants sont responsabilisés par différents projets :
  - Des jeux d'extérieur sont mis à disposition à la demande des élèves.
  - Des jeux d'intérieur qui ont été achetés grâce aux ventes du marché de Noël 2016 sont mis à disposition des enfants. Ils y jouent en autonomie et sous la responsabilité d'un élève volontaire. Après formation et mise à l'épreuve, celui-ci obtient un brevet qui officialise ses compétences.
  - Conseil des délégués :
    - Dans chaque classe, des conseils sont régulièrement organisés pour échanger. Les sujets abordés sont divers : comment gérer les problèmes et trouver des solutions, exprimer ses sentiments sur ce qui a été vécu, proposer des projets...
    - Un conseil des délégués bimestriel est organisé avec Mme Dehée. Un ordre du jour est préparé avec les problématiques de chaque classe. Au cours de cette réunion, il est nommé : 1 président élève, 1 secrétaire élève et 1 maître du temps.
    - 2 comptes rendus sont réalisés et partagés sur le blog de l'école (page « conseils d'élèves » <http://blog.ac-versailles.fr/sdc/index.php/pages/Conseils-d-%C3%A9l%C3%A8ves>)
- La gestion des conflits par les médiateurs : seuls les CM2 ont été formés. La formation des CM1 par les CM2 est en cours.
- Intégration des nouveaux élèves de l'école : ce sujet fait partie du projet EMC. Chacun doit trouver sa place dans l'école. Quand il y a des problèmes, ils sont évoqués en classe lors des conseils pour que l'ensemble du groupe réfléchisse à des solutions.
- Prévention routière : concerne les classes de CE2 et CM2. La formation théorique est faite. Un test pratique est prévu en mai. L'an dernier, les élèves de CM2 ont effectué le trajet à vélo de l'école au collège encadrés par la police municipale. La demande sera renouvelée.

## ❖ PERISCOLAIRE

### Grève du 22 mars

Mme Feret Puig explique que le personnel de la Sente des Carrières a eu la courtoisie de poser un préavis qui n'est pas obligatoire dans la fonction publique territoriale. La mairie ne peut pas remplacer le personnel en grève d'après le code du travail.

- Commission péri-éducative et restauration

Mme Feret Puig explique le but de ces commissions.

Depuis janvier 2018, la mairie a mis en place 6 commissions par an, 3 pour la maternelle, 3 pour l'élémentaire qui ont un représentant par école et par fédération.

Les sujets traités sont : le CLAE, l'étude, les TAP, le CLAE vacances, l'école des sports, le temps d'animation cantine. Un compte-rendu de cette commission sera diffusé sur le blog de l'école.

La prochaine commission péri-éducative aura lieu le 6 avril 2018.

Pour la commission restauration, il y a des échanges avec la société ELIOR qui fournit les repas, et le site central d'Antony dont dépend Voisins. Cette commission permet d'avoir un retour sur la satisfaction ou la non satisfaction de chaque école. Elle dépasse la simple composition des menus en intégrant des projets éducatifs (nutrition, sensibilisation sur le gâchis, traitement des déchets alimentaires...)

- Cabane du CLAE : Elle a été demandée par la Directrice du CLAE pour avoir un local de rangement supplémentaire.

## ❖ SECURITE, HYGIENE

- Entretien :
  - Les odeurs dans les toilettes sont certainement liées à des problèmes de canalisation. Une analyse par caméra est prévue.
  - Rupture de savon dans les toilettes : les enfants doivent se manifester auprès des maîtresses. La mairie va en informer la société responsable des fournitures savons.
- Exercices de sécurité : La formation des personnels de centre de loisirs (CLAE, Cantine, ATSEM) est en cours.
- Sécurité aux abords de l'école :
  - Demande de matérialisation de l'emplacement réservé au car. Etant généralement libre au moment de son utilisation, les enseignants n'ont pas constaté de gêne particulière. Ce point n'est donc pas urgent.
  - Le panneau triangulaire lumineux ne fonctionne pas. Des réparations vont suivre.
  - Le lampadaire devant le CLAE a été réparé.
  - Dans la cour, des travaux auront lieu cet été pour occulter la vue de la cour d'école depuis la rue de la Mérantaise.
  - Nettoyage de la forêt : rien n'est prévu par la mairie qui confirme que l'ONF en est responsable. L'arbre tombé suite à la tempête sur le parking de l'école a été retiré par les habitants de Joli Pré.
  - L'éclairage est prévu pour augmenter la sécurité sur le rond-point à l'intersection de la rue Alfred de Vigny et de la rue des Pivoines.
  - Le grillage de la rue de la Mérantaise est abîmé. La mairie invite les parents à utiliser l'application NEO CITY pour qu'ils puissent informer la mairie de toutes dégradations constatées dans la ville.

**Le prochain conseil d'école aura lieu le lundi 11 juin 2018.**